

REUNION DE QUARTIER 6 : OUEST

(samedi 29 juin 2013)

Présents : Une vingtaine de personnes
René Buron / Frank Chevalier / Édith Cauvin
Jean-Jacques Trichot / Jérôme Rodella

OBJECTIFS : ECHANGE D'INFORMATION

Compte-rendu sommaire des différents points abordés

Le maire souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assistance et rappelle l'objectif de cette réunion (échange d'information). Suite à la vente de la propriété où se déroulaient auparavant les réunions de quartier, la réunion du quartier 6 est la première à avoir lieu à l'auditorium.

Il aborde ensuite les grands sujets qui concernent la commune.

- Le Plan local d'urbanisme (PLU) : le PLU vient d'être approuvé lors du Conseil municipal du 25 mars dernier. L'État s'est prononcé favorablement le 4 juin 2013.

Ce document résume les orientations pour les 15 ans à venir, notamment concernant les logements sociaux, le droit de préemption, les conditions de choix des terrains, les conditions d'attribution des logements une fois le projet finalisé.

- Le budget communal a été voté : cette année encore il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

- Les grands travaux :

- L'extension du Groupe Scolaire (nouvelles classes, médiathèque, salle polyvalente pour les enfants de l'école mais aussi pour l'organisation de spectacles, concerts, conférences etc.) a été inaugurée le 13 avril dernier). Le coût des travaux se monte à 5 millions d'euros. Financement : 20 % par la commune + emprunt + subventions.
- L'extension de la crèche intercommunale de la route des Serres a été mise en service en novembre 2012 (La capacité est passée de 50 à 75 enfants) Un jardin d'enfants a été créé à La Colle sur Loup d'une capacité de 15 enfants. Ces opérations sont réalisées dans le cadre du syndicat intercommunal La Colle / Saint-Paul. Il n'y a plus de liste d'attente dans les 2 communes pour

l'accueil en crèche des tout petits, ce qui est rare en France.

- Assainissement des eaux usées traitées à Cagnes sur Mer : la station est obsolète. Une nouvelle station est en projet et devrait être opérationnelle en 2017.
- Le Maire évoque le programme culturel 2013 qui est consultable sur le site internet et qui est repris dans la dernière gazette de Saint-Paul de Vence qui vient d'être envoyée aux Saint-Paulois.

Questions / réponses :

- Au niveau du Hameau : le nettoyage des bas-côtés est fait. Le marquage au sol du trottoir est à faire
- La vitesse sur la RD 7 : limitation à 70 : relancer le Conseil général.
- Haies non taillées au chemin de saint Étienne à hauteur du n°877
- Chemin de saint Étienne : demande ralentisseurs supplémentaires
- Sur RD 7 :
 - détecteur de vitesse à poser,
 - Rond point à hauteur de maison Baldwin emplacement réservé au PLU
 - Fond Murado, chicane à installer
- Stationnement chemin de saint Étienne à hauteur du carrossier, chemin du Défoussat / chemin de saint Étienne en mauvais état (syndicat), grille de récupération d'eau pas à niveau
- Rond pont de Stanley : fléchage des numéros de voirie à installer
- Propriétés privées sur domaine public
- Croisement Fond Murado : chemin de la Colle : un stop, pas de visibilité, obligation d'avancer sur la piste cyclable
- Panneau de rue avec n° de voirie (Fond Murado). Pose de miroir : la pose incombe aux riverains avec l'accord du propriétaire sur lequel il doit être posé. Contacter les services techniques pour lieu de commande de ces panneaux.
- La partie communale à entretenir
- Les nids de poule dans le secteur à traiter
- Stationnement le long de la voie : panneau d'interdiction de stationnement à revoir.
- Chemin de la Calada, impasse des Orangers. Chemin muletier à préserver
- 876 chemin de saint Étienne (état de propreté de l'intersection avec une impasse privée)